

TARIFS POUR LA LOCATION DES SALLES 2025-2026

SALLES	TARIF SANS MATÉRIEL	TARIF AVEC MATÉRIEL
SALLES INDIVIDUELLES	CHF 50.- la 1/2 journée (4h) CHF 70.- la journée (8h)	CHF 75.- la 1/2 journée (4h) CHF 100.- la journée (8h) (incluant piano, amplis et chaîne hi-fi)
SALLES D'ATELIERS		CHF 150.- la 1/2 journée (4h) CHF 250.- la journée (8h) (incluant sono, piano, amplis et batterie sans cymbales) (cymbales incluses : + CHF 50.-) (kit micros-câbles : + CHF 50.-)
SALLES DE THÉORIE MODULABLES (salle A8, 100, 101, 107, 200 et 201)	CHF 150.- la 1/2 journée (4h) CHF 250.- la journée (8h)	CHF 200.- la journée (4h) CHF 300.- la journée (8h) (incluant beamer, tables, tabourets, tableau blanc et chaîne hi-fi)
AUDITORIUM <i>Location de 5h maximum</i>	CHF 800.- + CHF 50.- pour le nettoyage	CHF 900.-* (incluant sono, piano accordé, batterie complète, amplis, câbles et micros) + CHF 50.- pour le nettoyage
ATRIUM <i>Location de 5h maximum</i>	CHF 500.- +CHF 50.- pour le nettoyage	
FORFAIT LOCATION (Auditorium + Atrium) <i>Location de 5h maximum</i>	CHF 900.- + CHF 50.- pour le nettoyage	CHF 1'000.-* (avec scène, incluant sono, piano accordé, batterie complète, amplis, câbles et micros) + CHF 50.- pour le nettoyage

*avec sonorisateur : supplément de CHF 60.-/h



La location des salles de l'EJMA ne peut avoir lieu que pendant les jours et les heures d'ouverture du bâtiment.

La Direction se réserve le droit d'accorder ou non la location en raison de la nature de l'activité.

CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES

AUDITORIUM

Capacité

L'Auditorium a une capacité de 69 places assises fixes. En outre 15 à 20 personnes peuvent se tenir debout sur la scène.

Dimensions de la salle : 160m²

Hauteur sous plafond : 5m10.

Scène : 9m x 5m

Conditions

- La salle est entièrement équipée et il est possible de louer l'Auditorium avec ou sans matériel. La fiche technique ainsi que la liste de l'équipement technique et musical sont disponibles uniquement sur demande au secrétariat de l'EJMA.
- **Nous accueillons des événements d'une durée de 5 heures au maximum et ne louons pas de salle pour des soirées privées.** Veuillez noter que le temps de location est au maximum de 5 heures et devra prendre fin au plus tard à 22h du lundi au jeudi et 20h le vendredi. La location ne peut se faire que pendant les heures d'ouverture du bâtiment.

L'EJMA se réserve le droit de facturer un accordage du piano après utilisation et de facturer CHF 50.-/h. supplémentaire de nettoyage en cas de dégâts importants.



SALLES INDIVIDUELLES ET SALLES D'ATELIERS

Capacité

Toutes les salles de cours peuvent être louées avec ou sans matériel.

Les salles de cours ont une surface d'environ 14 m². Hauteur sous plafond : 2m60

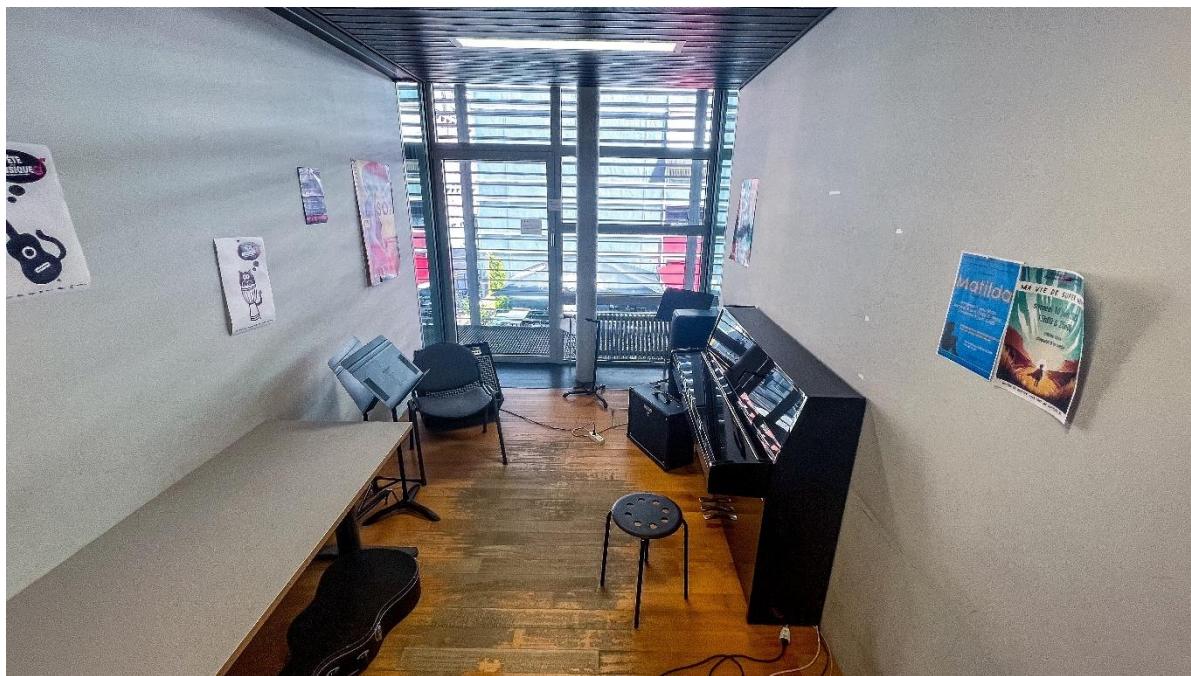
Les salles d'ateliers sont plus grandes (entre 30 et 45 m²) et peuvent disposer du matériel nécessaire exceptés micros et câbles. Hauteur sous plafond : 2m60

Conditions

Il est strictement interdit d'enseigner dans ces salles ! Les salles sont uniquement réservées à la pratique individuelle ou en groupe.

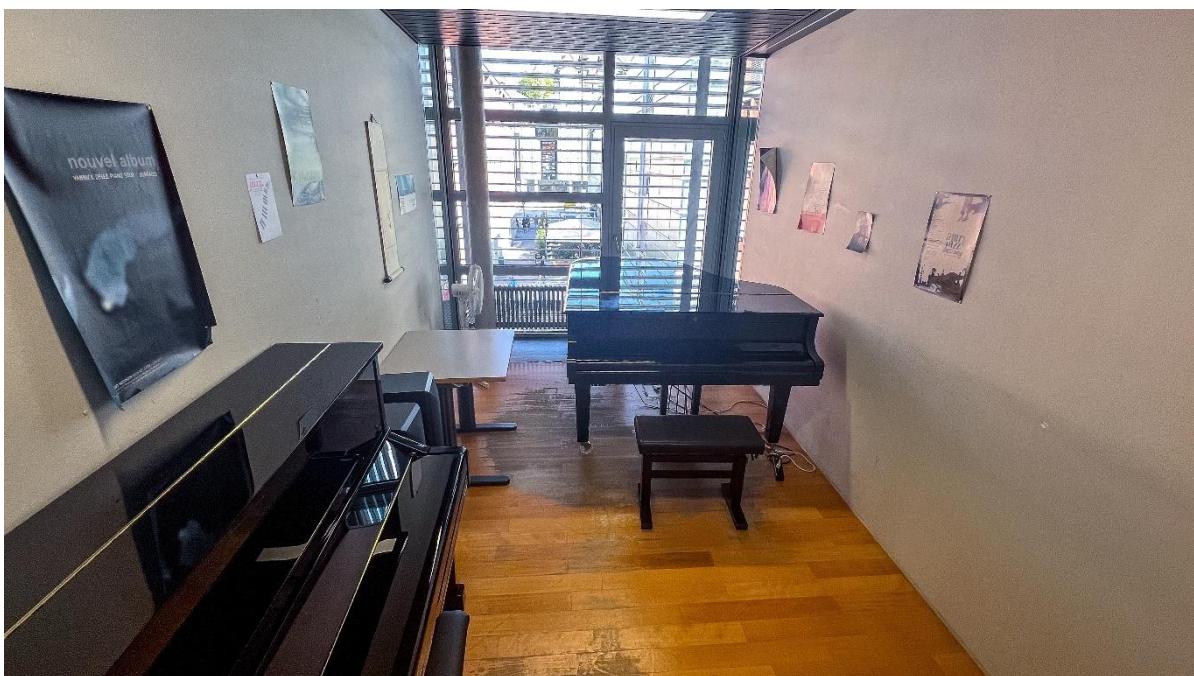
Veuillez noter que le temps de location est au maximum de 5 heures et devra prendre fin au plus tard à 22h du lundi au jeudi et 20h le vendredi. La location ne peut se faire que pendant les heures d'ouverture du bâtiment.

Nous nous réservons le droit de facturer CHF 50.-/h. supplémentaire de nettoyage en cas de dégâts importants.





Ecole de Jazz
et de Musique
Actuelle





Ecole de Jazz
et de Musique
Actuelle

SALLES DE THÉORIE MODULABLES

(salles A8, 100, 101, 200 et 201)

Capacité

La salle de théorie modulable (salle 200) d'une surface de 77 m² est située au 2^{ème} étage de l'établissement et dispose de tables et tabourets aménageables. Celle-ci peut être louée sans matériel.

Les salles de théorie modulables (salle 101 et 201) d'une surface d'environ 45 m² sont situées au 1^{er} étage et 2^{ème} étage dispose de pianos, de tableaux, de tabourets ou chaises et tables aménageables.

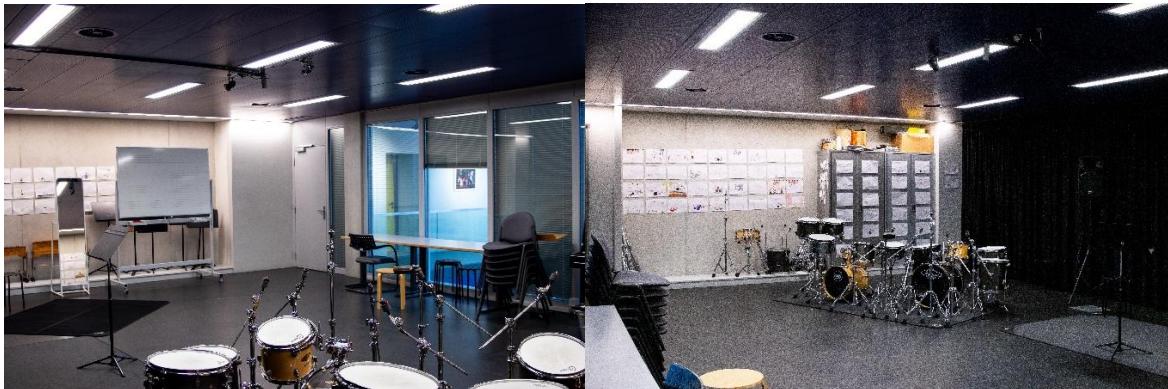
La salle A8 est une salle de théorie d'une surface de 18 m² environ située au rez-de-chaussée du bâtiment et donnant accès à l'Ejmathèque.

Conditions

Veuillez noter que le temps de location devra prendre fin au plus tard à 22h du lundi au jeudi et 20h le vendredi. La location ne peut se faire que pendant les heures d'ouverture du bâtiment.

Nous nous réservons le droit de facturer CHF 50.-/h. supplémentaire de nettoyage en cas de dégâts importants.

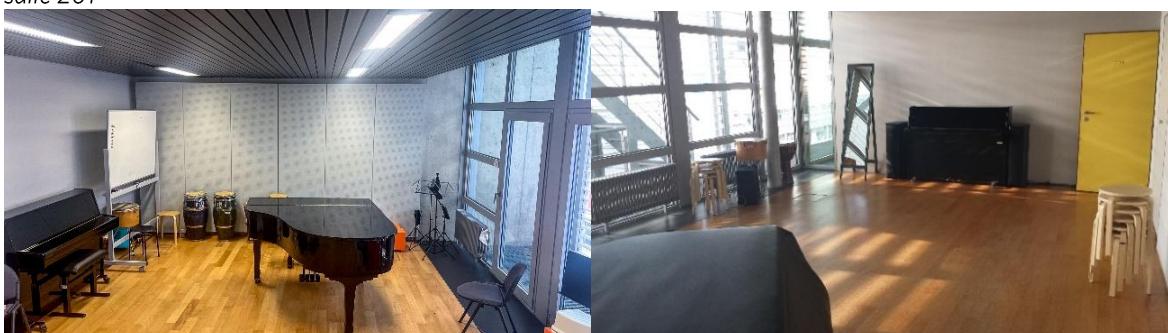
salle 200



salle 101



salle 201



salle A8



salle 02



ATRIUM

Situé dans le hall ouvert de l'établissement

Capacité

L'espace peut accueillir entre 80 et 90 personnes maximum.

La fiche technique ainsi que la liste de l'équipement technique et musical sont disponibles sur demande au secrétariat de l'EJMA.

Dimensions : 116m², hauteur sous plafond : 12m.

Conditions

- Nous accueillons des événements d'une durée de 5 heures maximum. Les locations ne sont permises que pendant les jours et heures d'ouverture du bâtiment.
- L'utilisateur doit être conscient qu'en cas d'événement pendant les heures de cours, les élèves et professeurs transiteront par l'Atrium.
- Le locataire est en principe tenu de passer commande (nourriture et/ou boissons) auprès du café/restaurant Jazz Corner, info@jazzcorner-ejma.ch, 076 749 93 00, www.jazz-corner.com.
- Si l'utilisateur souhaite apporter lui-même boissons et nourriture ou fait appel à un traiteur, un arrangement doit être convenu avec le restaurant.
- Si une autorisation du Service de l'économie est requise, elle doit nous parvenir avant l'événement. Plus d'informations sur : <http://www.lausanne.ch/economie>

L'EJMA se réserve le droit de facturer un accordage après utilisation et de facturer CHF 50.-/h. supplémentaire de nettoyage en cas de dégâts importants.

